

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé, maintenant devenus Services de soutien à domicile et en milieu communautaire, tenue le 19 octobre 2022**

Une réunion du conseil d'administration de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a eu lieu le 19 octobre 2022, à 13 h.

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Membres avec droit de vote :	Glenna Raymond, vice-présidente du conseil d'administration Carol Annett, membre du conseil d'administration Anne Campbell, membre du conseil d'administration Michael Dibden, membre du conseil d'administration Stephan Plourde, membre du conseil d'administration Shanti Gidwani, membre du conseil d'administration Kate Fyfe, membre du conseil d'administration
Absences :	Joe Parker, président du conseil d'administration John Beardwood, membre du conseil d'administration Eugene Cawthray, membre du conseil d'administration
Membres du personnel présents :	Cynthia Martineau, directrice générale Barbara Bell, chef de la qualité, de la sécurité et des risques Lisa Burden, chef des services aux patients Lisa Tweedy, chef des ressources humaines Karin Dschankilic, chef des services généraux et des finances Marla Krakower, chef de la transformation, des stratégies et de la participation Sabrina Grando, Direction des services juridiques pour les organismes Erica Jeffery, gestionnaire des relations d'entreprise et des relations avec le conseil d'administration et adjointe de direction de la directrice générale
Invités :	Jutta Schafler Argao, Debbie Roberts, Karyn Lumsden, Cindy Ward, Martina Rozsa, Heidi Maanselka, Robert Delvecchio, Richlyn Lorimer, Nancy Saxton, Faris Abulfazl, Giuliano Celebre, Beverley Kelley, Wanda Parrott, Jamie Stevens, Karen Taillefer, Tini Le

**A. Réunion**

**A.1. Ouverture de la séance**

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 13 h 03.

**A.2 Reconnaissance du territoire**

La vice-présidente du conseil d'administration procède à la reconnaissance du territoire traditionnel.

**A.3 Adoption de l'ordre du jour du 19 octobre 2022**

Anne Campbell propose, avec l'appui de Carol Annett,

que l'ordre du jour du 19 octobre 2022 soit adopté sans modification.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

#### **A.4 Conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

#### **B. Témoignage de patients**

Le témoignage présenté porte sur le programme de télésoins infirmiers à domicile et la façon dont il a aidé le patient à gérer son état de santé et à améliorer sa qualité de vie. Le conseil d'administration mentionne qu'il s'agit d'un exemple du bon fonctionnement du système de santé, car le patient a pu gérer lui-même ses soins grâce au programme. Le témoignage illustre également les avantages en matière de souplesse de la technologie, car le programme a permis d'établir un lien virtuel par téléphone ou par vidéoconférence.

On rappelle au conseil d'administration que le fournisseur actuel de services de surveillance à distance, Vivify, cessera ses activités en décembre. Services de soutien à domicile et en milieu communautaire travaille avec Santé Ontario pour trouver une solution permanente. Entre-temps, Services de soutien à domicile et en milieu communautaire prépare des plans pour continuer d'offrir les services du programme dans les régions locales jusqu'à ce qu'une solution à plus long terme soit trouvée.

#### **C. Moment de réflexion sur l'équité**

Carol Annett se penche sur les leçons tirées de la pandémie de la COVID-19, particulièrement en ce qui concerne les fournisseurs de soins. Elle souligne l'importance d'éliminer les lacunes en matière d'équité et d'aborder les déterminants sociaux de la santé, en notant que les partenariats intersectoriels, la collaboration et les politiques et investissements du gouvernement sont tous essentiels pour réussir. On fait part d'une anecdote personnelle portant sur une visite chez un patient pour mettre en lumière le problème des lacunes en matière d'équité.

On estime que Services de soutien à domicile et en milieu communautaire peut faire partie de la solution et apporter des changements positifs. Le conseil d'administration peut contribuer en assurant la promotion des solutions proposées.

#### **D. Résolutions en bloc**

##### **D.1 Approbation des résolutions en bloc**

Michael Dibden propose, avec l'appui de Shanti Gidwani,

que les résolutions en bloc du 19 octobre 2022 soient approuvées sans modification.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

#### **E. Rapports de comités**

##### **E.1 Comité des services aux patients, de la qualité et des risques**

On met en évidence les quatre points suivants de la plus récente réunion du Comité des services aux patients, de la qualité et des risques : Rendement des organismes fournisseurs de services : Taux d'acceptation et soins manqués; Conformité de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire

avec la réglementation prise en vertu de la *Loi de 2020 pour connecter la population aux services de soins à domicile et en milieu communautaire*; Plan d'activités annuel; Rapport du deuxième trimestre sur les progrès réalisés par rapport aux initiatives stratégiques.

### **Rendement des organismes fournisseurs de services : Taux d'acceptation et soins manqués**

On transmet les plus récentes données au Comité et au conseil d'administration à titre d'information. Les données indiquent que la pandémie a eu des répercussions sur les taux d'acceptation des organismes fournisseurs de services, occasionnant des taux plus élevés de soins manqués. Les données reflètent également les défis liés à la capacité des ressources humaines en santé. On note qu'il n'y a pas eu une forte augmentation du nombre de plaintes, malgré le nombre plus élevé de visites ratées. À la demande du Comité, le personnel surveillera les données liées aux premiers refus des commandes de services.

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire travaille en vue de relever les défis liés à la capacité et de fournir des soins aux patients. L'organisme examine différentes approches, comme les modèles de soins et les soins regroupés, et misera sur les services communautaires de soutien à mesure que ce secteur se rétablit à la suite de la pandémie.

### **Conformité de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire avec la réglementation prise en vertu de la *Loi de 2020 pour connecter la population aux services de soins à domicile et en milieu communautaire***

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire élabore des politiques et des procédures visant à répondre à la nouvelle réglementation prise en vertu de la Loi qui sont entrés en vigueur en mai 2022 et en septembre 2022. Des discussions se poursuivent avec le ministère de la Santé au sujet de la coordination des soins indirects, plus particulièrement la possibilité que les partenaires des services de santé ou les organismes fournisseurs de services assument les fonctions de coordination des soins indirects. On note que d'autres organismes visés par la réglementation sur les soins à domicile et en milieu communautaire pourraient également assumer la coordination des soins indirects.

### **Suivi : Le personnel inclura la coordination des soins et les soins indirects dans un module de formation lors d'une future séance éducative du conseil d'administration.**

Shanti Gidwani quitte la réunion à 13 h 30.

### **Approche et échéanciers pour le Plan d'activités annuel**

On donne un aperçu de l'approche et des échéanciers en place pour l'élaboration du Plan d'activités annuel de 2023-2024. Les hypothèses proposées pour la planification portent sur la lettre de mandat prévue, les lignes directrices du plan et le maintien de la mission, de la vision, des valeurs et des quatre priorités stratégiques. La partie narrative du plan sera préparée en collaboration avec le Comité des finances, de la vérification et de l'information, qui examinera les données financières qui accompagneront le plan.

Un cadre de travail initial sera communiqué en novembre et inclura des échanges avec les patients, les soignants, les organismes fournisseurs de services, les partenaires de services de santé, les fournisseurs de services en français, les partenaires autochtones ainsi que le personnel et les dirigeants de notre organisme. Le conseil d'administration recevra une version provisoire du plan en janvier et une version finale en mars pour approbation.

Le conseil d'administration souligne l'importance d'assurer un budget suffisant pour toutes les activités, y compris celles liées à la transition. Le personnel confirme que des discussions sont en cours avec le ministère de la Santé concernant les analyses de rentabilité soumises, dont une porte sur les solutions numériques pour la santé. Cette analyse particulière vise à appuyer des initiatives de technologies de l'information axées sur le système de renseignements concernant la santé du patient (« CHRIS ») et la cybersécurité.

### **Rapport du deuxième trimestre sur les progrès réalisés par rapport aux initiatives stratégiques**

On transmet le rapport mentionné ci-dessus à des fins d'information et de sensibilisation.

## **F. Affaires nouvelles**

### **F.1 Rapport de la directrice générale**

La directrice générale souligne quelques aspects de son rapport au conseil d'administration.

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a déployé des efforts considérables pour appuyer les interventions suivant l'adoption du projet de loi 7, comme la mise au point d'outils qui aideront les employés à tenir des discussions difficiles avec les patients et les soignants. L'organisme a également préparé un outil de production de rapports qui comprend des indicateurs comme le placement de patients qui attendent un autre niveau de soins, pour utilisation par Services de soutien à domicile et en milieu communautaire, le ministère des Soins de longue durée, le ministère de la Santé et Santé Ontario.

Le conseil d'administration exprime sa reconnaissance envers le personnel et les dirigeants de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire pour leurs efforts de préparation à l'adoption du projet de loi 7 et les interventions menées par la suite.

On discute de la capacité d'évaluer les répercussions du projet de loi 7 sur les patients et les soignants. On note qu'il pourrait y avoir des effets positifs. Par exemple, il serait mieux qu'un patient attende dans un autre foyer de soins de longue durée jusqu'à ce qu'un lit se libère dans son premier choix de foyer, plutôt que d'attendre dans un hôpital. Les membres aimeraient également savoir s'il y a eu des cas où un patient n'a pas obtenu un lit dans son premier choix de foyer, mais a indiqué qu'il accepterait de rester dans un foyer de soins de longue durée qu'il n'a pas choisi en premier lieu. On mentionne la possibilité de présenter un témoignage de patient sur une telle situation à l'avenir. Un membre du conseil d'administration demande pendant combien de temps les patients doivent attendre avant d'obtenir un lit dans un foyer de leur choix.

**Suivi : Le personnel donnera un aperçu des données liées au placement lors d'une séance éducative ultérieure.**

La directrice générale fait part de ses réflexions concernant une récente réunion avec Craig Thompson, Ombudsman des patients. La discussion portait principalement sur le projet de loi 7 et l'approche adoptée par Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Le matériel de chaque organisme a été échangé et examiné et le Bureau de l'Ombudsman était satisfait du ton des renseignements et se servira du matériel dans l'exécution de ses travaux.

La directrice générale présente également les faits saillants de la réunion avec la D<sup>re</sup> Karima Velji, Chef des soins infirmiers et de la pratique professionnelle et sous-ministre adjointe de la Santé, et Sylvie Crawford, présidente et directrice générale de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario. La conversation avec la D<sup>re</sup> Velji était de nature introductive et a donné l'occasion de communiquer les défis auxquels fait face Services de soutien à domicile et en milieu communautaire et de discuter de l'art du possible au sein du système. Les défis liés aux ressources humaines en santé et le recrutement d'infirmières ont également fait l'objet de discussion durant les deux réunions.

On mentionne également que le site Web centralisé de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire représente un nouvel outil qui regroupe les 14 entités juridiques sur un seul site Web global.

**F. Séance à huis clos**

Glenna Raymond propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

que les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos à 14 h 12 pour discuter de questions d'intérêt juridique et public ainsi que de questions relatives au personnel.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

**G. Clôture de la réunion**

Après le retour à la séance publique à 16 h 25, Glenna Raymond propose, avec l'appui de Eugene Cawthray,

Que la séance soit levée.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 16 h 26.

Document original signé par

Le 16 novembre 2022

Glenna Raymond, vice-présidente

Date

Document original signé par

Le 16 novembre 2022

Cynthia Martineau, secrétaire générale

Date